

Informations légales

* Identité de l'entreprise : Mme Nicole Lotodé– Résophro (EI) -

114 Rue des chênes verts 17940 Rivedoux plage

* N. Siret : 879 507 051 00016

* Contact : contact@resophro.fr

* Non soumis à TVA – Article 293 B-I du CGI

Hébergeur : IONOS 7 Place de la gare BP 70109 57201 Sarreguemines Cedex

0970 808 911

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre Nicole Lotodé sophrologue - certifiée RNCP N°34546- et le ou les bénéficiaire(s) particuliers, entreprises ou institutions et les conditions applicables à toutes séances de sophrologie proposées, dans le cadre de l'Entreprise Individuelle RESOPHRO référencée sous le code APE 8690 F « Activité de santé humaine non classée ailleurs », à domicile ou en structure.

Ci-après dénommée : « Nicole Lotodé » ou « le sophrologue » ; Et « Le Bénéficiaire ».

Toute prise de rdv via le site resophro.fr, où tout autre site tiers de réservation en ligne où Nicole Lotodé, serait temporairement ou de façon permanente référencée, par voie téléphonique : 07 82 16 81 22, par mail contact@resophro.fr ou par acceptation d'un devis entraîne une acceptation sans réserve des présentes.

Article 1 – Cadre et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations proposées par Nicole Lotodé Sophrologue. Il s'agit des prestations individuelles et collectives suivantes :

- Séances individuelles de sophrologie
- Séances collectives de sophrologie
- Ateliers de sophrologie sur différents thèmes auprès des entreprises, collectivités, établissements scolaires publics ou privés (Non exhaustif)

La participation des enfants et adolescents à ces séances implique un accord explicite des parents ou tuteurs. La présence d'un représentant légal à la première séance ou un entretien préalable est indispensable pour fixer le cadre des interventions. Elle peut également être nécessaire pour certaines séances.

Nicole Lotodé s'engage à respecter les horaires de ses séances. Les parents ou tuteurs devront impérativement s'engager à récupérer leurs enfants mineurs à l'heure de la fin de la séance. Nicole Lotodé ne serait être tenu responsable de tous dommages corporels, accidents causés en dehors de son cabinet et hors des horaires prévus de séances, sur le trajet vers ou en provenance de son cabinet.

Nicole Lotodé se réserve le droit de refuser tout accompagnement qui n'entrerait pas dans le champ de ses compétences, dans le cadre de ses formations qu'elle a reçues et validées par ses certifications ou attestations de formation qu'elle tient sur demande à disposition du bénéficiaire. En cas de refus

d'accompagner une personne dans sa demande, Nicole Lotodé proposera les coordonnées d'un confrère, un confrère, plus à même de répondre à sa demande spécifique.

Toute séance de sophrologie se déroule dans le cadre et le respect du code de déontologie des sophrologues. Consultable ici <https://www.chambre-syndicale-sophrologie.fr/wp-content/uploads/2021/04/proposition-code-de-deontologie-pour-pdf.pdf>

Article 2 – Responsabilité

Les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont assimilables ni aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996.

Il est à noter également que les séances de sophrologie, ne peuvent, en aucun cas, remplacer des soins médicaux. La sophrologie ne se substitue en aucun cas à un avis et un suivi médical. La Sophrologie, quand bien même celle-ci dispose de champs d'interventions multiples, est considérée comme une approche complémentaire et non alternative ou substitutive à la médecine traditionnelle.

Un sophrologue n'est pas un psychothérapeute : il n'est pas habilité et formé pour diagnostiquer.

Le sophrologue met à disposition une démarche, des exercices, dont chacun peut user librement en étant toujours l'acteur de son cheminement.

Si le bénéficiaire les accepte, il est de sa responsabilité de s'assurer qu'il n'a pas de contre-indications médicales à la pratique d'une activité physique correspondante.

Si le moindre doute subsiste dans l'esprit du Client concernant ses aptitudes physiques, il lui appartient d'en alerter Nicole Lotodé et de consulter son praticien de santé habituel pour s'en assurer.

De nombreux paramètres entrant en ligne de compte, il est possible que le bénéficiaire n'obtienne pas les résultats escomptés ; aucune garantie ne peut être donnée quant au succès susceptible d'être obtenu en pratiquant les techniques de sophrologie.

Le sophrologue prend tous les moyens propres à permettre, dans le cadre de la demande exprimée, lors du premier rendez-vous, le développement personnel et le retour à l'équilibre du client. Le sophrologue n'a pas d'obligation de résultat.

Avec l'accord du bénéficiaire, Nicole Lotodé pourra consulter les professions médicales en rapport avec elle/lui pour obtenir toute information sur le bénéficiaire pouvant être utile à l'accompagnement et dans le strict respect du secret professionnel.

Dans le cadre des séances en ligne : la responsabilité du sophrologue ne pourra en aucun cas être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Le Client est entièrement responsable de l'adéquation des caractéristiques techniques et physiques de sa liaison internet, de son matériel informatique, pour que celles-ci rendent possibles la séance de sophrologie en ligne.

Le Client doit donc posséder une webcam correctement configurée et une liaison internet au débit suffisant pour permettre un échange à distance par l'intermédiaire du logiciel choisi. De même le Client est responsable de l'installation du logiciel choisi sur son ordinateur, et ce, de façon préalable aux séances. Le Client devra vérifier le bon fonctionnement du logiciel choisi sur son ordinateur, en amont des séances de sophrologie en ligne.

Nicole Lotodé ne pourra en aucun cas être tenue responsable si une séance programmée ne pouvait avoir lieu où était interrompue en raison de l'insuffisance ou de la non-adéquation du matériel informatique ou de la liaison internet du Client.

Article 3 - Prix, moyens et conditions de paiement

Le tarif des honoraires de Nicole Lotodé indiqués sur le site Internet et à l'intérieur du cabinet, le cas échéant, sont exprimés en euros « TVA non applicable, Article 293 B-I du CGI », et correspondent à ceux en vigueur au jour de la commande.

Pour les séances en présentiel le paiement se fait le jour de la prestation par les moyens suivants : espèces, paylib, par virement (dans ce dernier cas uniquement possible 48H00 avant la séance) ou par chèque bancaire à l'ordre de Nicole Lotodé. L'encaissement est effectué à réception du chèque.

Pour les séances à distance, les séances de groupes, ponctuelles, récurrentes ou sur mesure, un paiement en ligne en amont de la séance sera nécessaire pour confirmer la réservation, le paiement pourra être fait par les mêmes moyens de paiement que les séances en présentiel avec une réception au moins 48H00 avant la date de la séances (pour les virements & chèques).

Article 4 - Conditions d'annulation

Toute annulation d'un rendez-vous, non signalée par le bénéficiaire moins de 48h avant la date prévue, oblige comme dédommagement, la facturation d'une prestation complète, ainsi que définie sur le site ou par le devis.

Article 5- Prestations auprès des entreprises

La prestation sera contractualisée après acceptation d'un devis précisant les Conditions particulières propres aux prestations en entreprises et complétant ces conditions Générales de Vente.

En sus des indemnités de retard, toute somme, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles L 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

Article 6 - Prise en charge des séances de sophrologie

Les honoraires des prestations de sophrologie proposées ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale.

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre Complémentaire Santé. De plus en plus de complémentaires participent fréquemment aux frais de séances de Sophrologie. Une note d'honoraire vous servira de justificatif. Sur demande, il peut vous être fourni la liste non exhaustive des Mutuelles qui acceptent le remboursement à ce jour.

Article 7 – Responsabilité civile professionnelle

Nicole Lotodé a souscrit auprès d'AXA une assurance en responsabilité civile professionnelle. Contrat n°5661127104 Membre N° : 10717. Il est précisé que la responsabilité de Nicole Lotodé ne saurait être engagé en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Nicole Lotodé l'existence de contre-indications l'affectant, que ce soit lors de l'entretien de la première séance visant à l'alerter des contre-indications applicables, ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel.

Article 8 - Droit applicable, Médiation et attribution de juridiction.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, la sophrologue un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond

Tout litige en relation avec l'utilisation du site <https://resophro.fr/> ou les prestations de Nicole Lotodé est soumis au droit français. Il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux compétents rattaché au siège de Résophro domicilié à Rivedoux plage - Charente-Maritime.